PRIX D'ABONNEMENT :

- 10 francs pour un an;
- 5 fr. 50 pour six mois; 3 francs pour trois mois.

# PRIX D'INSERTION : 10 centimes la ligne. Les titres comptent pour la place qu'ils occupent.)

# FEUILLE D'ANNONCES POUR LAUSANNE, MORGES & LAVAUX, ET RÉSUMÉ QUOTIDIEN DES NOUVELLES.

BUREAU D'ABONNEMENT

ET DE BÉDACTION : IMPRIMERIE GENTON, VORUZ & DUTOIT. Escaliers-du-Marché 21 et 22.

OBSERVATIONS FAITES A L'ÉCOLE SPÉCIALE (Altitude, 519m).

| 1862     | HAUTEUR DU BAROMÈTRE EN MILLIMÈTRES réduite à 0°. |       |          |          | TEMPÉI<br>on degrés | EAU<br>en 24 h. |             |
|----------|---|-------|----------|----------|---------------------|-----------------|-------------|
| Décembre | 8 heures  | Midi  | 2 heures | 4 heures | Vinimum             | Maximum         | Millimetres |
| 17       | 730,3   | 729,8 | 728,7    | 729,2    | — 1,1               | + 1,3           | 0,0         |

**BUREAU D'ANNONCES:** 

LIBRAIRIE DELAFONTAINE & ROUGE, Palud 2 (porte à gauche), ouvert de 8 h. à midi, de 1 h. à 3 h. et de 5 h. à 8 h.

## MISES PUBLIQUES.

#### LA MINICEPALITÉ DE LAUSANNE

fera miser, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le samedi 20 décembre 1862, à 2 heures de l'après-midi, les bois ci-après:

| Vernand-dessi | •          | fagots divers,            | ]       | No          | 1    | à    | 20       |
|---------------|------------|---------------------------|---------|-------------|------|------|----------|
| Giziaux,      |            | 1/2 moule de sapin,       |         | •           | 3    | et   | 4        |
| id.           | 17         | billes de chêne (à 75 cer | ıt. le  |             |      |      |          |
|               |            | pied cube), No. 27;       | 29 à 3  | 38;         | 40   | à    | 45       |
| Censières,    | 6          | dites de sapin,           | 1       | Nº          | 1    | à    | 6        |
| id.           | 2          | tas de fourrons,          |         | >           | 1    | et   | 2        |
| id.           | 10         | moules de sapin,          | :       | <b>&gt;</b> | 1    | à    | 10       |
| id.           | <b>5</b> 0 | tas divers,               | 1       | <b>y</b>    | 1    | à    | 50       |
| Vuarnoz,      | - 1        | moule de sapin,           | ,       | 9           | 4    |      |          |
| id.           | 55         | tas divers,               | 1       | D           |      |      | 100      |
| id.           | 10         | dits de fourrons,         | 1       | >           | 1    | à    | 10       |
| Chapelle,     | 50         | dits divers,              | 1       | 9           | 26   | à    | 75       |
| Grand-Bois,   | 35         | dits id.                  | 1       | D           | 16   | à    | 50       |
| id.           | 1          | 1/2 moule de sapin,       |         | •           | 1    | et   | <b>2</b> |
| id.           | 8          | '/2 dits de chêne,        |         | •           | 2    | à    | 10       |
| Lausanne,     | 6 décen    | abre 1862. Greffe         | de la A | Iun         | icip | alit | é.       |

# ANNONCES DIVERSES.

[42] A la librairie DELAFONTAINE & ROUGE, on trouve toujours de l'eau-de-cerises garantie pure et de toute confiance. Celle de 1862 est à 4 fr. le pot sans le verre, et la vieille toujours à 5 fr.

# En vente chez ZWAHLEN fils, rue d'Etraz 26: LES MISERABLES par VICTOR HUGO

Première partie. - FANTINE

1431

PRIX: 1 fr.

MM. les membres de la Société des vignes sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 28 décembre courant, à 11 heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, pour procéder à l'adjudication, puis à la distribution des prix aux vignerons, EN SÉANCE PUBLIQUE.

SOCIÉTÉ DES VIGNES.

# AVENDRE

du bois de fayard très sec. S'adresser chez Ch. Mégroz, rue Haldimand, 3.

# Juliennes grosses et fines

pour potages,

[39]

Chez Simond fils, rue du Pont, 13.

J. MEGROZ, passementier,

Place de la Palud, 5,

se charge de tous les ouvrages de passementerie pour dames et meubles; joli choix de galons pour costumes; soutaches or et argent, pour broderies de bonnets.

Il vient de paraître:

# LAUSANNE

# DÈS LES TEMPS ANCIENS.

[7]

PAR ROD. BLANCHET.

Beau vol. in-8° de 220 pages, avec 5 planches. Prix 4 fr. En vente chez tous les libraires.

[18] M. Ch. MARCEL, St-Pierre 12, offre à vendre ou à louer un fort bon piano à queue, solidement établi.

[24] J. Rossier, cordier, Halle de St-Laurent, est toujours bien assorti de tous les articles concernant son état.

FEUILLETON DE L'ESTAFETTE.

## COMMENT ON AIME.

- Si Théodule n'était pas ce que j'aime le mieux au monde après ma mère, dit alors Suzanne avec une touchante expression, je ne croirais pas pouvoir mieux me confier qu'a vous, monsieur Varnier, dont les sentiments sont si nobles et si dévoués. Affection et reconnaissance de notre part ne vous manqueront jamais. Monsieur.

- Vous êtes adorable, corbleu! s'écria Varnier en baisant une petite main blanche qu'elle lui tendait.

Quand il se fut retiré, Théodule alla s'accouder sur la caisse de fleurs de la salle à manger. Il était profondément réveur, sa poitrine se soulevait oppressée, et deux grosses larmes roulèrent bientôt sur le cristal de ses yeux fixés au ciel.

- Sans moi, murmurait-il, ma cousine serait riche et sa mère vivrait dans l'opulence.

Il resta plus d'une heure plongé dans une préoccupation mysterieuse. Suzanne vint doucement lui frapper sur l'épaule.

A quoi revez-vous là, Théodule? dit-elle avec une délicieuse gentillesse.

- A vous, répondit-il d'une voix altérée.

Depuis ce moment il ne fut plus question de l'ouverture de Varnier, qui n'avait pas perdu un atome d'insouciance et de gaîté, mais qui parfois cependant regardait Suzanne avec une admirative complaisance, et murmurait bien bas en souriant : « Quel dommage! » Théodule seul n'était plus toutà-fait le même. Son extérieur calme et doux, qui recélait toutes les ardeurs de l'affection, s'était sensiblement modifié; un peu de distraction, un peu d'abattement s'y faisaient sentir par instants, comme si de secrètes et fatales influences s'exerçaient sur son cœur.

Il rentra un soir d'un air absorbé; Suzanne en fit la remarque.

- Mais qu'avez-vous donc, Théodule? lui demanda-t-elle avec sollicitude. Il me semble que depuis quelques jours vous avez un chagrin secret?... Ne voulez-vous pas que je vous console, cousin?

A cet accent plein d'une touchante mélodie. Théodule sentit son cœur se fondre; il avait envie de pleurer.

- Eh bien, parlez! dit-elle.

Il la considéra avec douleur.

- Je n'ai rien, répondit-il en hochant la tête.

- Ah! ne niez pas! reprit Suzanne avec vivacité. Je vois bien que vous souffrez, moi! et vous allez me dire tout de suite ce qui vous tourmente. Je le veux!... Je vous en supplie!...

Elle prononça ce dernier mot avec une tendresse inexprimable en joignant les mains.

- Un rève, un enfantillage! répondit Théodule avec embarras. Il me semble qu'un malheur me menace; j'ai de vagues pressentiments, et comma toutes mes pensées se rapportent à vous, Sun zanne, ainsi qu'à votre mère, je me dis que je serais bien à plaindre si je vous perdais jamais. Yqilà

- Quelle idée! dit Suzanne avec surprise un Mais rien ne peut faire redouter un tel événementine ma mère va de mieux en mieux, et moi je me porte à merveille.

# A la librairie F. HALDY, Grand'rue, à Morges.

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES POUR ÉTRENNES.

Histoire populaire de la France. L'ouvrage entier formera 4 magnifiques vol. in-4, illustrés de plus de 1200 gravures. Les deux premiers volumes illustrés de 700 gravures sont en vente. Prix de chaque vol. broché, 6 fr.

La Terre avant le déluge, par L. Figuiss. 1 magnifique vol. grand in-8, orné de 336 vignettes, et accompagné de 7 cartes géographiques coloriées. Relié et doré, 15 fr.

Les grandes inventions dans les temps anciens et modernes, par L. Figuier. 1 magnifique vol. illustré de 300 gravures. Relié et doré, 15 fr.

Le Savant du foyer, notions scientifiques sur les objets usuels de la vie, par L. Figuira. 1 magnifique vol. illustré de 221 gravures. Relié et doré, 15 fr.

Le Chemin des écoliers, par Saintine. 1 magnifique vol. illustré de 450 gravures, par Gustave Doré. Relié et doré, 25 fr.

Voyage et aventures autour du monde de Robert Kergorieux, par Audebrand. 1 magnifique vol. in-8, orné de 128 gravures. Relié et doré, 15 fr.

Les récréations instructives sur les animaux, les arts et les métiers, l'agriculture, l'industrie, les sciences et autres sujets variés, accompagnées de 12 tableaux synoptiques coloriés, par Delbruck. 1 beau vol. in-4, relié et doré, 16 fr.

Les aventures d'un petit Parisien, par Alfred de Bréhat.

— Cet ouvrage est destiné à faire pendant au Robinson Suisse.

1 beau vol. illustré par Morin. Relié et doré, 15 fr.

Les Contes du Petit Château, par Jean Macé, auteur de l'Histoire d'une Bouchée de pain. 1 beau vol. in-8, illustré, relié et doré, 15 fr.

Le Théâtre du Petit Château, par Jean Macé. 1 beau vol. in-8, illustré par Froment, relié et doré, 15 fr.

Le Buffon illustré à l'usage de la jeunesse, par de BEAUCHAINAIS. 1 fort vol. grand in-8, illustré de nombreuses gravures; relié et doré, 15 fr.

La Comédie des animaux. Histoire naturelle en action, par Méry. 1 vol. in-8, illustré, relié et doré, 8 fr.

Histoire naturelle des plantes, par Schubert, avec un atlas de 52 planches doubles, coloriées. 1 vol. in-folio, cartonné, 16 fr.

Histoire maturelle des animaux, par Schubert. 1 fort vol, in-folio avec 90 planches coloriées. 23 fr.

Album d'histoire naturelle, ou musée des colléges, des écoles et des familles; 30 planches coloriées, représentant 225 figures d'animaux, par Hollard; relié, 18 fr.

Panorama du monde habité. 1 beau vol. in-folio, d'histoire naturelle des plantes et des animaux, avec 700 dessins coloriés, 15 fr.

Albums Prim, pour les enfants de 3 à 6 ans. Chacun de ces albums, petit in-4, colorié et cartonné, se vend 3 fr.

A, B, C, Prim, alphabet enchanté, illustré, par BERTALL.

Histoire comique et terrible de Loustie l'Espiègle, illustrée par BERTALL.

Les Bêtes. Cours d'histoire naturelle et de morale, illustré par Bertall.

Histoire de Jean-Jean Gros-Pataud, illustré par Pet-Coo.

# LIQUIDATION

Chez E. WEILER, rue Saint-François, 22, Lausanne.

[8] Vu l'approche du nouvel-an et pour accélérer l'écoulement des marchandises, le public est avisé que toutes les nouveautés pour robes seront vendues 20 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Lainage, toilerie en fil et en coton, damas pour meubles, couvertures, draperie, châles en grand choix.

Foulards de Lyon, haute nouveauté, première qualité, à 3 fr. 65.

Châles tartans carrés-longs, pure laine, à fr. 8.

# CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ.

# Magasin de l'Hôtel de la Poste,

A L'ANGLE DU GRAND PONT.

Encore quinze jours de vente, vu les prochaines démolitions.

Les habillements confectionnés pour hommes seront vendus au prix coûtant, vu le peu de jours qu'il nous reste pour les liquider.

# Changement de domicile.

[33] Le cabinet de M. Schmid, chirurgien-dentiste, sera transporté, des le lundi 22 décembre, rue Haldimand 5, premier étage.

## OFFRES ET DEMANDES.

[41] On demande une **bonne NOURRICE**, saine, lait de un à trois mois, pour entrer de suite chez les parents. Inutile de se présenter sans les recommandations d'usage. S'adresser à la librairie, rue Haldimand, 6.

[28] On demande à louer, pour le retour de la bonne saison, aux abords de Lausanne, une maison d'habitation bien exposée, avec dépendances et terrain suffisants pour l'établissement d'un jardinier. Adresser les offres, sous les initiales M. A. M. T., à la librairie Delafontaine et Rouge, place de la Palud, 2.

# Appartements à louer.

[4] Pour Noël, un magasin. — S'il se présentait des personnes stables, on serait très accommodant pour les conditions. S'adresser en St-Pierre n° 2, au 1er sur le devant.

— Vous voyez donc bien que ce n'est qu'un rève, un enfantillage dont je n'aurais pas dû vous parler, et qui se dissipera bientôt, je l'espère.

Suzanne ne fut pas complétement satisfaite, mais elle n'osa en demander davantage.

Sur le point de se retirer dans sa chambre. Théodule embrassa sa tante à plusieurs reprises; puis il se retourna vers sa cousine et la regarda d'un air singulier. Il lui tendit la main, mais presque aussitôt se ravisant:

— Et vous, Suzanne, dit-il avec mélancolie, ne me permettrez-vous pas de vous embrasser aussi?

- Non, cousin, non: bientôt, quand nous serons mariés, répondit-elle avec une mutine coquetterie

Théodule pâlit et sembla si fort affecté que la bonne Suzanne, lui présentant sa joue rose et satinée, reprit :

- Bah! cousin, prenez toujours en attendant.

Théodule l'effleura de ses lèvres; il tremblait.

— Et celle-ci? ajouta Suzanne, en lui offrant

— Et celle-ci? ajouta Suzanne, en lui offrant son autre joue. Il ne faut pas la rendre jalouse, cousin.

Théodule y déposa un baiser et une larme. Suzanne, malgré le petit air décidé qu'elle avait voulu prendre, était devenue rouge comme les capucines qui fleurissaient sur ses croisées.

Renferme dans sa chambre, Théodule écrivit deux lettres, après quoi il se jeta tout habillé sur son lit. Lorsque l'aube parut, il n'avait pas encore fermé les yeux, mais il paraissait avoir beaucoup souffert, beaucoup pleuré. Il se leva sans bruit, promena un regard désolé sur sa chambrette aimée, qui avait abrité jusque la ses pensées d'amour et ses réves de bonheur, puis il sortit doucement, traversa la salle à manger et s'arrêta à la porte de la chambre à coucher de sa tante. Cette porte était entrebaillée. Il aperçut vaguement, se détachant sous un pâle rayon du matin, la figure maladive de Mme Delvecourt, et le visage si frais et si délicat de Suzanne. Il porta la main à son cœur qui battait à briser sa poitrine, et tomba à genoux.

— Ah! Suzanne! Suzanne! murmura-t-il en joignant les mains avec passion. Comme je t'aime, Suzanne!

Il demeura un moment ainsi, l'esprit prostré, le cœur déchiré, saignant; puis se relevant d'un air résolu:

- Adieu! adieu! dit-il avec des sanglots étouffés. Et il sortit précipitamment. Quelques heures après, Varnier arriva. Suzanne faisait le ménage comme il convient à la fée du logis.

- Qui vous amène de si bonne heure? demandat-elle.

— Il faut que je parle à Théodule. J'ai une place superbe à lui proposer.

— Le paresseux est sans doute encore au lit, ditelle en élevant malicieusement la voix pour que son cousin l'entendit. Allez le gronder, mon cher monsieur, et lui dire qu'il est près de huit heures.

Varnier entra dans la chambre de Théodule, et en ressortit presque aussitôt tout emu, tenant deux lettres à la main, l'une à son adresse et l'autre pour Suzanne.

Suzanne, tremblante, oppressée, ouvrit la sienne et lut ce qui suit:

« Cousine,

« Aimer, selon mon cœur. c'est être prêt à bien des dévouments. Il ne faut pas aimer pour soi-même et en vue de son propre bonheur, mais dans l'interet du bonheur de la personne qui nous est chère. Oui, voilà vraiment comment on aime! Aimer autrement, c'est avoir l'ame étroite, égoïste, c'est ne pas éprouver le véritable amour!

# NOUVELLES POLITIQUES.

ETATS-UNIS. — Dans un message adressé au Congrès, le président Lincoln aborde la question de l'esclavage et se prononce pour que l'abolition en soit opérée même dans les Etats fidèles à l'Union, en compensant toutefois les propriétaires. La résolution bien arrêtée du gouvernement fédéral de pousser énergiquement la guerre, et par conséquent de repousser toute médiation, se manifeste par les proportions formidables qui sont données à l'armée unioniste: son effectif va être porté à un million de soldats, et la marine, forte de 3300 canons, compte 427 navires de guerre. Aucune puissance, si ce n'est l'Angleterre, n'en possède autant.

Tout cela ne se fait pas pour rien. Un rapport du ministre des finances dit que la dette publique, au 1<sup>er</sup> juillet 1863, sera de 1120 millions de dollars (le dollar vaut 5 fr. 20); si la guerre continue, elle s'élèvera à 1744 millions en 1864. Les revenus des droits de douane pour l'année courante sont évalués à 68 millions seulement, en sorte que le déficit serait de 276,700,000 dollars.

ANGLEBERE. — La souscription en faveur des ouvriers du Lancashire chemine admirablement. Tous les quartiers de Liverpool ont tenu des meetings spéciaux pour organiser une collecte générale; la ville enverra certainement 100,000 livres (2,500,000 francs).

Parmi les derniers traits de générosité que l'on cite, il y a celui de lord Vernon, bien connu en Suisse par son goût pour le tir à la carabine. Lord Vernon s'est chargé d'entretenir, à ses seuls frais, tous les pauvres d'une paroisse de 2000 âmes, et il a renvoyé au lord-maire les subsides que celui-ci lui envoyait dans ce but.

Pour peu que l'entrain général se maintienne comme à présent, il ne sera nul besoin de s'adresser au gouvernement pour un subside en faveur des ouvriers. On ne peut trop s'en féliciter. Cette demande de subside aurait constitué pour l'Angleterre, comme le disait dernièrement lord Stanley, le plus détestable des précédents.

- Le nombre des voleurs de profession domiciliés à Liverpool est d'environ 2500; il y a, en outre, un millier de filous qui circulent perpétuellement entre Liverpool, Manchester, Leeds et Birmingham. La police évalue à deux livres sterling et demie, en moyenne, les profits hebdomadaires de chacun des 2500 voleurs résidents, soit 400,000 livres par année. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des déprédations commises par des gens dont le vol ne constitue pas la «profession,» on arrive à un total d'environ 700,000 livres, ou 17,500,000 francs. Tel est le tribut que Liverpool paye probablement chaque année à la gent voleuse. Il est vrai que cette ville de 400,000 àmes possède dans ses basfonds une population plus détestable que celle d'aucune autre cité d'Angleterre, sans en excepter Londres.
- Le parti conservateur anglais vient d'obtenir un grand succès à Southampton. Cette ville avait à élire un membre au Parlement. Le candidat conservateur (le lord-maire de Londres) l'a emporté après une lutte fort chaude. C'est la première fois que Southampton envoie un député tory à la Chambre des communes.

FRANCE. — Des ordres ont été donnés à Toulon pour que les transports à vapeur le Finistère et le Rhône soient prêts à partir pour le Mexique avec un chargement de matériel et un grand nombre de chariots et de mulets.

— Le Temps a failli passer un mauvais quart-d'heure. Ce journal a eu l'imprudence d'insérer dans ses colonnes une souscription de 5000 fr. du duc d'Aumaie et une de 2000 fr. du comte de Paris et du duc de Chartres, en faveur des ouvriers de la Seine-Inférieure. Au premier moment, il ne s'agissait de rien moins que de la suppression du journal; puis on a songé à un arertissement; enfin l'on s'est aperçu que ce qu'il y avait de plus simple encore était de ne rien dire.

SAVOIE. — Le Conseil municipal d'Annecy a voté à l'unanimité et « d'enthousiasme » une adresse à l'empereur pour lui demander de donner au département de la Haute-Savoie le nom du Mont-Blanc, qui le domine. « Ce nom est connu des cinq parties du monde, dit l'adresse; en rappelant les glorieux souvenirs du premier empire, il renouera, pour ainsi dire, la chaîne des temps! »

ITALLE. - On écrit de Turin au Journal de Genève:

• A quelques portées de fusil de chez moi, 18 malfaiteurs sont entrés, jeudi dernier, dans une auberge; ils ont bàillonné et enfermé dans la cave quelques habitués de cet établissement; après quoi, conduits par la maîtresse du logis, plus morte que vive, ils se sont emparés de ses bijoux et de son argent, et, non contents de la dévaliser, sûrs de l'impunité, ils ont bu et mangé à leur aise, laissant au moment de leur départ l'aubergiste bàillonnée et attachée aux pieds d'une table. La police, j'en suis persuadé, ne mettra jamais la main sur ces brigands. »

RUSSIE. — La Poste du Nord publie à des intervalles réguliers des nouvelles officielles sur la marche du rachat des paysans. Les chiffres deviennent de plus en plus satisfaisants, de sorte qu'on peut au moins entrevoir la fin de cette œuvre colossale. Cependant le nombre des cas où les paysans rachètent toutes leurs obligations reste fort petit; mais l'influence morale de l'émancipation est si salutaire sur eux, qu'ils auront la force de conquérir d'ici à peu de temps leur entière indépendance.

#### Confédération suisse.

Cette année, les recettes des postes ont subi une amélioration notable, et il y a tout lieu d'espérer que l'on pourra payer aux cantons leur indemnité entière, ou à peu près.

- Le Conseil fédéral a adopté un projet de loi touchant l'augmentation du traitement des télégraphistes. Des propositions dans ce sens seront faites à l'Assemblée fédérale; seulement, tandis qu'en général on croyait que c'étaient les traitements des petits employés qui étaient insuffisants, le Conseil fédéral conserve leur minimum de 900 fr., mais en revanche il augmente le traitement du directeur des télégraphes (qui est porté à 4500 fr.) et celui de son secrétaire.
- Le traité de commerce que la Suisse vient de conclure avec la Belgique est surtout important par les concessions considérables faites au cabinet de Bruxelles, concessions qui fraient la voie à la réforme du tarif des péages de la Confédération. En voici l'énumération.

La Suisse s'engage d'abord à ne pas élever ses droits pendant la durée du traité. Sont seulement exceptées les simplifications qui, prises dans leur ensemble, ne constituent pas une élévation de taxe. Ainsi la réunion en une seule classe des huiles grasses, payant actuellement 3 fr. 50 c., ou 30 c. le quintal, suivant qu'elles sont ou non comestibles. Il est d'ailleurs spécifié que le droit unique ne pourra dépasser 50 c. le quintal.

« Si je n'eusse pu apprécier M. Varnier, j'aurais sans doute hésité dans ma résolution, car je ne crois pas que la fortune compense jamais, pour celui qui la reçoit, les tourments causés par le mauvais esprit de celui qui la donne. Mais M. Varnier est si franc. si loyal, que celle qui unira sa destinée à la sienne n'aura, j'en suis sûr, jamais à souffrir dans sés susceptibilités, dans sa délicatesse. C'est ce qui me décide et me console un peu.

« Et puis, vous étes si frèle et si mignonne, macousine chérie, que le travail constant auquel vous vous livrez menace d'altérer votre santé. Il vous faut à vous une existence toute faite, sans soucis et

« Et puis, vous etes si frèle et si mignonne, macousine chèrie, que le travail constant auquel vous vous livrez menace d'altérer votre santé. Il vous faut à vous une existence toute faite, sans soucis et sans efforts, l'existence des fleurs qu'on cultive, qu'on expose au soleil et qu'on abrite des hivers. Il faut aussi à votre pauvre mère souffrante, l'aisance charmante qu'elle a possédée en partie autrefois. Cette douce influence lui rendrait sans aucun doute la plénitude de ses forces et la vie, comme les tièdes chaleurs ravivent une plante qui languit. « Acceptez donc mon sacrifice comme je l'accomplis, avec courage. N'en soyez pas affligée et ne me plaignez pas trop. Je me résigne en me disant: « Un jour, Suzanne et sa mère, me béniront, car j'aurai fait des heureux. »

« Embrassez quelquefois ma tante pour moi, et donnez-moi une petite place au fond de votre cœur. « Adieu! « Тикорилк.

« P. S. Ne faites aucune démarche pour me découvrir; ce serait inutile. Tout le monde ignore mon départ, et le vais à la grace de Dieu. »

mon départ, et je vais à la grâce de Dieu. »

La lettre adressée à Varnier ne contenait que quelques mots. Théodule lui recommandait de faire tous ses efforts pour décider Suzanne à l'épouser, et le suppliait d'être toujours inaltérablement bon pour elle et pour sa mère.

pour elle et pour sa mère.

Il y avait dans ces deux lettres un calme d'expression, une réserve de sentiments à travers lesquels, toutefois, on sentait transpirer le plus poignant chagrin. Théodule s'était efforcé de le contenir, pour ne point communiquer un attendrissement trop douloureux. Le pauvre jeune homme avait tout l'héroisme de l'abnégation.

Suzanne pleurait sa mère pleurait quesi : Varnier

Suzanne pleurait; sa mère pleurait aussi; Varnier, dont la fibre lacrymale n'était pas très sensible, dé-

vorait une grosse larme avec effort.

— Le fou!.... s'écria-t-il; le cher enfant!... Mais c'est pitoyable, ce qu'il a fait là!... c'est sublime de dévouement!... C'est-à-dire, non, ça n'a pas l'ombre du sens commun! Ma foi! si je le rattrappe, je lui donne la moitié de ma fortune pour épouser ma

bonne Suzanne, aussi vrai que je m'appelle Varnier!... Je cours m'informer partout, et je vous le ramène!... Oui, je vous le ramène, ou je ne me présente plus devant vous, foi d'homme!

Il sortit à ces mots, laissant étourdiment M<sup>me</sup> Delvecourt et sa fille profondément affligées, mais entrevoyant déjà une lueur d'espérance. Ce que Varnier fit d'efforts pour se mettre sur la

Ce que Varnier fit d'efforts pour se mettre sur la piste du fugitif fut vraiment inour. Après un mois de vaines recherches dirigées en tous sens, il retourna à la cité Riverain.

— J'enfreins ma promesse, dit-il avec une peine sincère: je reviens sans Théodule. J'ai cru plusieurs fois le joindre, soit à Marseille, soit à Brest, soit à Londres; mais je m'apercevais bientôt que celui que je poursuivais, sur la foi de quelques renseignements plausibles, n'était pas Théodule. Je commence à désespèrer.

Il fit toutefois quelques recherches encore; mais elles n'eurent pas plus de succès que les premières. Alors seulement il voulut tenter ce que lui recommandait Théodule dans sa lettre d'adieu. Ce n'était pas chose facile: Suzanne et sa mère étaient inconsolables. Mais il se montra si persévérant, si noble et si bon, que Mme Delvecourt et Suzanne consentirent enfin à ce que le dévouement du pauvre Théodule ne restat pas inutile.

Environ six mois après. Suzanne épousait Varnier. Plus d'une fois, ce jour-là, on remarqua que ses yeux se mouillaient malgré elle pendant qu'elle cherchait à sourire aux invités. (La fin à demain.)

<sup>«</sup> Je me serais enseveli sous l'herbe de la Marne plutôt que de renoncer à vous ramener à la rive. J'aurai aussi le courage de fuir loin de vous plutôt que de vous empécher de profiter de la fortune qui vous sourit et vous tend les bras. La fortune, diton, se présente toujours une fois dans le cours de la vie; on doit savoir la saisir. Je vous connais, chère Suzanne, et je sais qu'à cause de moi vous refuseriez la plus brillante opulence. Mais moi, dois-je accepter ce sacrifice? Non, car je veux me montrer digne de vous!

« Si je n'eusse pu apprécier M. Varnier, j'aurais

De plus, les droits de consommation perçus par les cantons sur les esprits et liqueurs de provenance belge ne pourront être haussés pendant toute la durée du traité.

Les échantillons de marchandises pourront entrer en franchise, pourvu toutefois que les intéressés se soumettent aux mesures de contrôle nécessaires pour constater la réexportation de ceux de ces échantillons qu'ils ne voudraient pas garder.

Les couvertures en coton communes, sans travail à l'aiguille ni passementerie, seront admises en Suisse moyennant un droit d'entrée de 2 fr. par quintal.

Pour les armes destinées à l'usage privé, le droit est réduit de 15 fr. à 2 fr. le quintal.

Pareillement, la poterie commune et les bouteilles en verre vert et brun, paieront 75 cent. au lieu de 1 fr. 50 cent. le quintal.

Quant au papier à imprimer et à écrire, la réduction est plus considérable encore, puisqu'elle est de 8 fr. à 3 fr. 50 cent. le quintal.

Enfin, le tarif actuellement en vigueur frappe toutes les bougies de cire, de blanc de baleine et de stéarine d'un droit uniforme de 15 fr. par quintal. Dès le 1° janvier 1864, il y aura une différence en faveur de ces dernières, qui pourront entrer moyennant une taxe de 10 fr. par quintal, laquelle subira une réduction ultérieure de 2 fr. à dater du 1° juillet de la même année.

Berne. — Le projet de budget pour 1863 évalue les recettes à 4,944,682 fr., les dépenses à 5,118,137 fr.; excédant des dépenses, 173,455 fr., non compris le budget extraordinaire et l'amortissement de l'impôt y relatif.

— La commune d'habitants de la ville de Berne a voté, sans aucune espèce d'opposition, les augmentations d'impôts demandées pour faire face aux besoins croissants de l'édilité bernoise. Les propriétaires fonciers payeront donc l'année prochaine à la Ville le 2 % de la valeur de leurs immeubles, et les employés le 2 % de leur traitement. Le compte de ville démontre l'opportunité de cette augmentation de ressources, puisque en 1861, il y a eu un déficit de 48,034 fr. 58 c.

Fribourg. — Le Grand-Conseil, voulant favoriser le commerce et l'industrie, a chargé le Conseil d'Etat d'examiner quels seraient les allégements qui pourraient être apportés aux nouveaux jétablissements, par une réduction ou dispense d'impôt pendant les premières années d'établissement.

Neuchâtel. — Le [Grand-Conseil a voté, par 35 voix contre 33, la substitution du régime de la taxe à celui de la déclaration de fortune pour la perception de l'impôt direct, la voie de la déclaration demeurant ouverte au contribuable en cas de taxation exagérée.

**Valais.** — A's Sion, les opérations pour le renouvellement des autorités communales ont donné la victoire aux conservateurs, dont la liste a passé tout entière; les radicaux n'ont pu faire entrer dans le Conseil municipal aucun de leurs candidats. La lutte a été assez vive.

A Monthey, au contraire, les conservateurs ne se sont pas même présentés au scrutin et ont laissé le champ libre à leurs adversaires. A St-Maurice, le cocher de l'Abbaye a été élu membre du Conseil bourgeoisial.

Genève. — M. G. de Seigneux, licencié en droit de la Faculté de Paris, vient d'être admis à pratiquer la profession d'homme de loi à Genève, tout en conservant sa qualité de citoyen vaudois.

L'autorisation nécessaire a été accordée à M. de Seigneux en vertu de l'art. 41, § 4 de la Constitution fédérale, et sur une déclaration officielle du Conseil d'Etat du canton de Vaud constatant que les Genevois qui veulent s'établir avocats dans notre canton ne sont pas astreints à se faire naturaliser Vaudois, mais sont seulement soumis aux mêmes conditions d'admission que les Vaudois eux-mêmes.

# Canton de Vaud.

Dans sa séance d'aujourd'hui, le Grand-Conseil a voté un projet de décret abolissant la chasse du printemps.

L'Assemblée a abordé ensuite la question soulevée par un certain nombre de pétitions demandant l'incompatibilité de certaines fonctions publiques avec celles de député au Grand-Consoil

La majorité de la commission proposait d'inviter le Conseil d'Etat à présenter dans cette session un projet de décret dans le sens de la demande des pétitionnaires.

La minorité de la commission proposait le renvoi pur et simple des pétitions au Conseil d'Etat, pour qu'il en tienne compte lorsque la loi sur les incompatibilités sera revisée, conformément à l'article 37 de la Constitution.

M. Perrin s'est fait le défenseur des propositions de la majorité

de la commission; MM. le conseiller d'Etat Cérésole et Veillard, colonel, ont soutenu l'opinion de la minorité de la commission Cette dernière manière de voir a été adoptée par le Grand-Conseil à une immense majorité.

#### LAUSANNE.

Mardi prochain, à trois heures, M. Gaberel donnera, dans la grande salle du Casino, une séance publique et gratuite sur la vie de famille de Calvin.

# CHRONIQUE ET FAITS DIVERS.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des campagnards revenant en char du marché de Fribourg, ont été attaqués dans la forêt de Bourguillon par des individus déguisés en femmes. Les assaillis étant descendus du char et ayant fait usage de leurs cannes, les assaillants ont pris la fuite. Plus loin, le char a trouvé un homme gisant à terre et portant plusieurs blessures à la tête. La justice informe.

— A la suite de révélations et des indices les plus graves, l'arrestation d'un étranger habitant un château dans le canton de Fribourg, a été faite l'avant-dernière nuit à Berne par la police fribourgeoise, avec l'assentiment de l'autorité bernoise. On parle de crimes restés encore enveloppés de mystère.

— Un garçon âgé de 12 ans, du village de Wipkingen (Zurich), qui avait, il y a quelques jours, clandestinement quitté ses parents, s'est glissé, dimanche dernier, au moment où le train venant de Zurich arrivait à grande vitesse, par dessous la barrière de la station, et s'est ensuite couché sur le rail; le train lui a passé sur la partie inférieure du corps. La mort a été instantanée.

— L'ophthalmie égyptienne fait des ravages tellement grands à Francfort qu'une école a du être fermée: on n'y comptait pas moins de 174 enfants atteints de cette terrible maladie. Dans les autres écoles de la ville, tous les enfants ont du se soumettre à un examen médical.

A Trèves, l'état sanitaire n'est pas moins défavorable; la flèvre scarlatine y fait de nombreuses victimes. Pendant les mois de septembre, octobre et novembre, la mortalité des enfants au-dessous de 15 ans s'est élevée à 57 pour cent.

- On écrivait de Paris, le 14:

« Hier au soir on a joué, au théâtre de l'Odéon, une tragédie en vers, en deux actes, Niobé. L'auteur, qui en est à ses débuts, se nomme Schmidt, et tandis que de l'autre côté de la Seine on applaudissait à tout rompre cette œuvre émouvante, le pauvre malheureux, lui, se mourait. Ce soir, peut-être, il ne restera de ce jeune homme que des espérances évanouies sous des lauriers. C'est le premier succès que rencontre l'Odéon depuis deux ans.

# Compagnie de l'Ouest des chemins de fer suisses.

| mouvement et recettes du 3 au 9 déce            | MBRE | e 1862.      |
|---|------|--------------|
| 18905 voyageurs                                 | Fr.  | 23 393 55    |
| 3 458 tonnes de 20 quint., march. et bagages,   | D    | 22 665 80    |
|   | Fr.  | 46 059 35    |
| Semaine correspondante de 1861                  | 38   | 48 582 56    |
| Différence,                                     | Fr.  | 2 523 21     |
| Recettes depuis le 1er janvier 1862             |      | 2 930 502 07 |
| Recettes depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1861 | •    | 2749 556 25  |
| Différence,                                     | Fr.  | 180 945 82   |

#### Chemin de fer de Lausanne à Fribourg et à la frontière bernoise.

Longueur exploitée: 86 kilomètres 254 mètres.

Du 26 nov au 2 décembre 1862.

| Du 20 nov. au 2 décembre 1002.                 |     |            |
|--|-----|------------|
| 6513 voyageurs                                 | Fr. | 8 847 85   |
| Bagages et chiens                              | 3)  | 614 35     |
| Marchandises, etc. (wagons en transit seule-   |     |            |
| ment   | >   | 9116 76    |
| Total de la semaine.                           | Fr. | 18 578 96  |
| Recettes antérieures.                          | Ð   | 234 903 72 |
| Recettes totales du 4 septembre au 2 décembre. | Fr. | 253 482 68 |

#### Bourse de PARIS, du 17 décembre.

Au comptant: Consolidés, 92 1/2. — 3 %, 69.95. — 4  $\frac{4}{2}$ , 97.95. — Crédit mobilier, 1115. — Chemins autrichiens, 510. — Lyon 1152. — Genève, 370. — Ouest-Suisse, 138.